



Paris, le 10 MAR 2010

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Sous-direction de l'encadrement et des relations sociales

Bureau RH-1A

120 rue de Bercy – Télédéc 749

75572 PARIS cedex 12

Courriel : [bureau.rh1a@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:bureau.rh1a@dgfip.finances.gouv.fr)

Le Directeur Général des Finances Publiques

à

Affaire suivie par

Myriam Fauqueux et Dylan Diqero

☎ 01 53 18 17 62 et 01 53 18 03 58 - 📠 01 53 18 36 59

Madame et Messieurs les Délégués du Directeur Général  
Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux et  
Départementaux des Finances Publiques  
Mesdames et Messieurs les Trésoriers-payeurs généraux  
Mesdames et Messieurs les Directeurs des services fiscaux

2010/02/15432

**1.OBJET**

Congés bonifiés des agents de la DGFIP.

Dispositif de recensement, d'étude des droits et de commande des billets, applicable à compter de la campagne d'hiver 2010-2011.

**2.PRESENTATION GENERALE**

Afin d'harmoniser les modalités de gestion des congés bonifiés dans les filières fiscale et gestion publique, un nouveau dispositif unique et simplifié sera mis en œuvre à compter de la campagne de recensement de l'hiver 2010-2011.

Cette mise en œuvre fait suite à la décision du directeur général de confier la réservation et la commande des billets de transport relatifs aux congés bonifiés à la direction des résidents à l'étranger et des services généraux (DRESG), aussi bien pour les agents de la filière fiscale que pour ceux de la filière gestion publique.

La présente note a pour objet de présenter l'économie générale de ce nouveau dispositif.

Toute difficulté dans la mise en œuvre de ce dispositif doit être portée à la connaissance du bureau RH-1A.

### **3. DISPOSITIF MIS EN ŒUVRE A COMPTER DE LA CAMPAGNE 2010-2011**

Le présent dispositif s'applique dans les deux filières selon des modalités identiques.

Il s'articule autour de trois phases :

- le recensement des agents qui sollicitent des congés bonifiés par les services d'affectation ;
- l'étude des droits des agents recensés par le bureau RH-1A ;
- la réservation et la commande des billets de transport par la DRESG.

S'agissant du recensement, de la réservation et de la commande des billets de transport, une note du bureau RH-1A sera adressée à l'ensemble des services au début de chaque campagne.

Cette note rappellera les rôles respectifs des différents intervenants et précisera le calendrier de mise en œuvre.

Concernant l'étude des droits, il est rappelé qu'elle relève désormais de la compétence exclusive du bureau RH-1A, y compris pour les agents de la filière gestion publique en poste dans les services d'outre-mer.

Dans ces conditions, les demandes déposées par les agents à l'occasion du dépôt de leur première étude de droits doivent systématiquement être transmises par les services d'affectation au bureau RH-1A.

La fiche de recensement dûment remplie, figurant en annexe 1, sera accompagnée des pièces justificatives listées en annexe 2.

Enfin, il est précisé que les critères retenus dans les deux filières pour déterminer l'ouverture des droits des agents à congé bonifié, ne sont pas remis en cause.

### **4. DISPOSITIF TRANSITOIRE POUR LA CAMPAGNE D'ETE 2010**

La campagne d'été 2010 ayant débuté avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le nouveau dispositif décrit ci-dessus ne lui est pas applicable.

Il convient donc de continuer d'appliquer les dispositifs précédemment mis en œuvre dans les filières fiscale et gestion publique pour la campagne d'été 2010.

### **5. PIECES JOINTES**

- annexe 1 : fiche de recensement ;
- annexe 2 : liste des pièces justificatives à joindre.

### **6. MISSIONS CONCERNEES**

Services « Ressources humaines »

## 7. INTERLOCUTEURS

Tout renseignement complémentaire concernant ces dispositions pourra être obtenu auprès de :

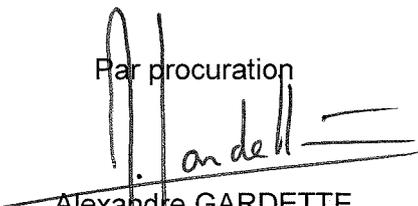
Filière fiscale :

Christine PATTEYN, Tél : 01-53-18-04-83  
[christine.patteyn@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:christine.patteyn@dgfip.finances.gouv.fr)

Filière gestion publique :

Robert COFFRE, Tél : 01-53-18-69-78  
[robert.coffre@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:robert.coffre@dgfip.finances.gouv.fr)

Par procuration



Alexandre GARDETTE  
Le sous-directeur de l'encadrement et  
des relations sociales